



## ARRÊTÉ N° EMP-2021-37

97120210818391

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B, C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

### ARRÊTE

#### Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations

#### Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de la région Guadeloupe

Transmis au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à Basse-Terre le 18 août 2021

Visé Le : 19 Août 2021



Madame Denise BLEUBAR  
Présidente du Centre de Gestion

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif	Temps de travail	Collectivité	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V971210800382556001	Adjoint adm. principal de 2ème classe	Chauffeur / Agent polyvalent	Poste vacant suite à une fin de détachement	35h00	Conseil Régional de Guadeloupe 97109 BASSE TERRE	18/08/2021	01/11/2021
V971210800382607001	Brigadier-chef principal	Policier municipal (h/f)	Poste vacant suite à une radiation des cadres (dont retraite)	35h00	Commune de Capesterre Belle-Eau 97130 Capesterre Belle Eau	17/08/2021	01/10/2021
V971210800383099001	Adjoint technique territorial	GESTIONNAIRE PARKING	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Commune de Basse-Terre 97100 Basse-Terre	18/08/2021	01/10/2021

Accusé de réception en préfecture  
971-289710022-20210818-EMP-2021-37-AI  
Date de télétransmission : 30/08/2021  
Date de réception préfecture : 30/08/2021